



Arnaque au kebab (veut me faire payer alors qu'il les a jeté)

Par **jeromeeuh**, le **31/01/2008** à **18:35**

Bonjour j'ai un probleme avec un marchand de kebab.

J'ai commandé 8 kebab chez ce marchand puis quand je suis aller les chercher je me suis apercu que j'avais reservé chez la mauvais kebab (il y en a 2 ou j'habite).

Je suis donc allé dans un autre kebab j'ai acheté 8 kebab (et je les ai bien sur mangé).

Pendant l'après midi le 1er marchand de kebab ma telephoné pour me réclamé les 28€ des kebab.

Je lui ai dit que je viendrai les chercher le lendemain puis il m'a dit qu'il les avait jeté car je n'était pa venu les chercher et que je dever quand meme les payer (car il avait utiliser de la nourriture)

A-t-il le droit de me les faire payer ?

Dois en réclamer d'autre pour le payer ?

merci d'avance